



## AMÉNAGEMENT ET GESTION DES ESPACES

# Villes et villages fleuris

### OBJECTIF

*Aider les collectivités à s'engager dans des démarches qualitatives de fleurissement aux fins d'aménagement des espaces publics et d'amélioration du cadre de vie.*



### ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

Dans le cadre d'une visite annuelle par un jury d'experts, conseils en matière de :

- ✓ Fleurissement de la commune.
- ✓ Aide à la décision en matière de choix d'essences végétales.
- ✓ Valorisation des espaces publics et préservation des paysages et de la biodiversité.

*Cet accompagnement nécessite une inscription préalable au Concours départemental Villes et Villages fleuris.*

**Direction Territoires et Mobilités :**

04 68 85 82 98 - [at-satede@cd66.fr](mailto:at-satede@cd66.fr)

